

COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES

du

MARDI 15 OCTOBRE 2019

Après-midi

COMMISSIE VOOR BUITENLANDSE BETREKKINGEN

van

DINSDAG 15 OKTOBER 2019

Namiddag

La réunion publique de commission est ouverte à 14 h 16 et présidée par M. Samuel Cogolati.

De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.16 uur en voorgezeten door de heer Samuel Cogolati.

01 Vraag van Wouter De Vriendt aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De stopzetting van de Belgische bijdrage aan UNRWA" (55000144C)

01 Question de Wouter De Vriendt à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "L'arrêt de la contribution belge à l'UNRWA" (55000144C)

01.01 Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, deze vraag dateert al van enige tijd geleden. Op 28 juli lekte een rapport uit van het Ethics Office van UNRWA, de VN-organisatie voor de Palestijnse vluchtelingen.

Het rapport was vernietigend voor het managementteam van de organisatie. Er wordt hen machtsmisbruik, nepotisme en het creëren van een toxische werkomgeving verweten.

U kondigde aan dat naar aanleiding van het rapport een bijkomende financiering van 5,35 miljoen euro zou worden bevroren voor dit jaar. De basisfinanciering van 6,25 miljoen euro was al uitgekeerd.

Toen Donald Trump de Amerikaanse financiering aan UNRWA afbouwde, vond u – terecht – dat de Palestijnen hiervan niet het slachtoffer mochten worden en verhoogde u de Belgische bijdrage aan de organisatie.

Mijnheer de minister, ik heb de volgende vragen.

Ten eerste, de beschuldigingen in het rapport zijn uiteraard zeer ernstig. Hebt u bijkomende informatie opgevraagd over de gang van zaken binnen UNRWA?

Ten tweede, onder welke omstandigheden kan volgens u de bijdrage aan UNRWA opnieuw worden uitgekeerd?

Ten derde, hoe zult u ervoor zorgen dat de gewone Palestijnen, van wie velen afhankelijk zijn van UNRWA, niet het grootste slachtoffer worden van het mismanagement dat aan het licht kwam? Hebt u contacten met uw Europese of andere collega's om afspraken te maken over de financiering van UNRWA?

01.02 Minister Alexander De Croo: Mijnheer De Vriendt, deze vraag dateert inderdaad van een tijdje geleden, maar intussen is er een aantal bijkomende zaken gebeurd. Een laat antwoord is dus niet altijd een slechter antwoord.

Eerst en vooral wil ik duidelijk stellen dat ik blijf geloven in het mandaat van UNRWA. Wij hebben dat in het verleden gedaan en ik blijf die positie behouden. UNRWA vervult een belangrijke taak, onder meer door het organiseren van onderwijs voor de Palestijnse jeugd. In mijn ogen is onderwijs de beste dam die men kan hebben tegen radicalisering en religieus fanatisme.

Daarom is UNRWA een partnerorganisatie van het Belgisch ontwikkelingsbeleid en heb ik inderdaad de Belgische bijdrage aan UNRWA verhoogd nadat president Trump had beslist de Amerikaanse bijdrage stop

te zetten.

Zoals ik in New York zei tijdens de Algemene Vergadering van de Verenigde Naties, *to be committed to the UNRWA-mandate does not mean that we are complacent about UNRWA-governance*.

De beschuldigingen zijn inderdaad bijzonder ernstig. Er deden al lang geruchten de ronde dat UNRWA slecht werd gemanaged. Deze beschuldigingen, indien zij worden bevestigd, maken dit nu heel concreet.

Secretaris-generaal Guterres van de Verenigde Naties is sinds december 2018 op de hoogte van de beschuldigingen. In maart 2019 beval hij een onderzoek door het Office of Internal Oversight Services van de VN. Dit onderzoek loopt nog altijd. Omdat een klokkenluider betreurde dat het allemaal zo lang duurt, heeft hij of zij eind juli dit verhaal openbaar gemaakt via Al Jazeera.

Ik wil hier onderstrepen dat het personeelsstatuut van de Verenigde Naties deze gang van zaken uitdrukkelijk toelaat. Ook ik vind het jammer dat het allemaal zo lang duurt, want dit berokkent veel schade aan UNRWA.

Pas nadat de zaak publiek werd gemaakt en de donoren zich begonnen te roeren, heeft secretaris-generaal Guterres een nieuwe adjunct-commissaris-generaal bij UNRWA benoemd. Men kan zich afvragen waarom hij dat niet eerder heeft gedaan.

Vier landen hebben beslist om hun betalingen on hold te zetten in afwachting van de resultaten van het onderzoek.

Dat zijn België, Nederland, Zwitserland en Nieuw-Zeeland. Maar er zijn veel meer landen die zich zorgen maken. Getuige daarvan de brief die een aantal landen op Nederlands initiatief stuurde aan secretaris-generaal Guterres, waarin wordt gevraagd dat het onderzoek zo snel mogelijk wordt afgerond en dat over de resultaten transparant wordt gecommuniceerd. Die brief werd ook ondertekend door mijn collega's uit Zweden en Luxemburg en door de Vlaamse regering.

Ik heb tot op heden de volgende initiatieven genomen en de volgende contacten gehad. Op 1 augustus heb ik beslist om voorlopig niet over te gaan tot de uitbetaling van twee uitstaande bedragen. België heeft zijn vaste bijdrage voor 2019, namelijk 6,25 miljoen euro, reeds uitbetaald. Een bijkomende bijdrage van 5,35 miljoen euro werd reeds vastgelegd, maar niet uitbetaald. Het gaat om 4,35 miljoen euro voor het programma Education in Emergencies en 1 miljoen euro voor het programma in Syrië.

Ik heb verscheidene telefoongesprekken gevoerd met mijn Nederlandse collega Sigrid Kaag. Ik heb ook in New York twee weken geleden met haar hierover gesproken. Op 26 september heb ik in New York deelgenomen aan een vergadering die werd voorgezeten door secretaris-generaal Guterres, waarop alle donoren op ministerieel niveau aanwezig waren. Alle donoren legden de nadruk op een snel onderzoek en transparante communicatie. Ik wees er hem in een tussenkomst op dat wij verantwoording verschuldigd zijn aan het Parlement en de publieke opinie.

Ik wens niets liever dan op korte termijn de uitstaande bedragen te kunnen uitbetalen, maar dit kan alleen nadat de resultaten van het onderzoek zijn bekendgemaakt en, indien de beschuldigingen bevestigd worden, nadat secretaris-generaal Guterres de gepaste maatregelen zou hebben genomen. Hij heeft ons verzekerd dat hij dat ook zou doen. Verder viel mij op dat er geen enkele vertegenwoordiger van UNRWA op deze vergadering was uitgenodigd, wat ik toch wel zeer veelzeggend vind.

Leden van mijn kabinet hebben op 28 augustus een landgenoot ontmoet die als *special advisor* werkzaam was op het kabinet van de commissaris-generaal van UNRWA. Deze gesprekspartner bevestigde de beschuldigingen van mismanagement, nepotisme en machtsmisbruik volledig. Dat was trouwens de reden waarom hij ontslag heeft genomen uit zijn functie. Volgens hem is er evenwel geen sprake van corruptie met de fondsen voor de programma's op het terrein. De salarissen en reisbudgetten van het UNRWA-management komen immers uit het reguliere budget van de VN, niet uit het UNRWA-budget.

Leden van mijn kabinet hebben samen met de interim-voorzitter van het directiecomité van de FOD Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking op 18 september de nieuwe adjunct-secretaris-generaal ontmoet, die door secretaris-generaal Guterres werd aangeduid. Ook tijdens die ontmoeting werd aangedrongen op spoed en transparantie. Mijn kabinetsmedewerkers houden aan dat

gesprek de indruk over dat de beschuldigingen zeker niet ongegrond zijn.

Ik ben er mij van bewust dat deze beschuldigingen worden aangegrepen door een aantal landen die UNRWA liefst zien verdwijnen. Wij moeten erop toezien dat wij met onze houding niet in hun kaart spelen, maar dat betekent niet dat wij de beschuldigingen zomaar met de mantel der liefde kunnen bedekken. Indien er schade is voor UNRWA – en die is er ongetwijfeld – dan zijn de eerste en de enige verantwoordelijken, degenen die zich hebben misdragen.

Tot slot heb ik nog drie informatiepunten.

Ten eerste, de bilaterale consultatie tussen ons land en UNRWA heeft plaats op 12 november in Jeruzalem. De Belgische delegatie zal worden voorgezeten door de interim-voorzitter van het directiecomité van de FOD Buitenlandse Zaken, Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking. Ik overweeg om een van mijn kabinetsleden te vragen aan de consultatie deel te nemen.

Ten tweede, de volgende vergadering van de UNRWA Advisory Commission gaat door op 25 en 26 november in Jordanië. De Advisory Commission bestaat uit 28 donoren, waaronder ook België.

Ten slotte, later dit jaar dient het mandaat van UNRWA te worden vernieuwd door de Verenigde Naties. De tegenstanders van UNRWA zullen het schandaal ongetwijfeld aangrijpen om het mandaat in vraag te stellen. België zal pleiten voor een vernieuwing van het mandaat. Hopelijk zal het VN-onderzoek tegen dan afgerond zijn en zal secretaris-generaal Guterres gepaste maatregelen hebben genomen indien nodig. Als dat gebeurt of indien de beschuldigingen overtuigend worden weerlegd, zal ik uiteraard onmiddellijk opdracht geven tot de betaling van de uitstaande bedragen die ik daarnet heb vermeld.

De **voorzitter**: Mijnheer de minister, mag ik u vragen om wat langzamer te lezen, want de diensten kunnen jammer genoeg niet volgen wegens een technisch probleem.

01.03 Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen): Mijnheer de minister, ik dank u voor het interessante antwoord.

Ik meen dat het Belgische standpunt, met al zijn nuances, het juiste is. Mismanagement, misbruik van middelen en nepotisme moeten we absoluut ernstig nemen. Dat is onze plicht tegenover de belastingbetaler. UNRWA is echter een organisatie die voor de vluchtelingen en de Palestijnen een zeer belangrijke rol speelt in bijzonder moeilijke omstandigheden op het terrein.

Ik ben het met u eens dat er zo snel mogelijk een onderzoeksrapport moet komen zodat het duidelijk wordt wat er precies aan de hand is. We moeten dus het onderzoek afwachten maar als 2019 zou verstrijken zonder dat er duidelijkheid is, dan kan er misschien toch overwogen worden om die middelen op een andere manier te gaan besteden zodat ze de Palestijnse bevolking toch ten goede komen. Ik pleit natuurlijk samen met u voor een zeer snel onderzoek, zodat we het rapport spoedig kunnen krijgen.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

02 Question de Malik Ben Achour à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "La sécurité alimentaire" (55000216C)

02 Vraag van Malik Ben Achour aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De voedselzekerheid" (55000216C)

02.01 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, en avril 2017, la Chambre a adopté une résolution relative au Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA). Celle-ci recommandait notamment au gouvernement d'affecter les moyens spécifiques de la Loterie Nationale (17,5 millions d'euros) à la sécurité alimentaire dans le cadre de la politique intégrée et de consacrer 15 % du budget de l'aide publique belge au développement à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

Il y était également prévu de veiller à ce que les efforts fournis en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'objectif n°2 concernant la faim, la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable, soient rapportés à la Chambre et contrôlés par elle en toute transparence.

Monsieur le ministre, pourriez-vous m'indiquer quel suivi vous avez donné à ces recommandations depuis

lors? Pour 2019, au 30 juin, quelle part de l'aide publique au développement a-t-elle été consacrée à cette question et spécifiquement à l'agriculture familiale? Qu'en sera-t-il pour le reste de l'année 2019?

Enfin, quelle place est donnée à la sécurité alimentaire au sein des axes prioritaires que vous avez définis depuis la disparition du FBSA?

02.02 Alexander De Croo, ministre: Monsieur Ben Achour, je constate que vous reprenez avec ardeur le rôle que jouait jadis Mme Grovonius concernant ce sujet sur lequel elle m'a posé beaucoup de questions.

La politique que j'ai menée depuis 2014 en matière de coopération est fondée sur deux axes politiques majeurs: premièrement, une croissance économique durable et inclusive et, deuxièmement, une approche basée sur les droits de l'homme.

En mai 2017, j'ai approuvé une nouvelle stratégie en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire intitulée "De l'agriculture de subsistance à l'entrepreneuriat agricole". Avec cette stratégie, la Coopération belge veut inciter les agriculteurs à devenir des entrepreneurs. L'entrepreneuriat en agriculture va plus loin que l'agriculture de subsistance et vise aussi à améliorer les revenus des agriculteurs et de leurs familles.

La nouvelle approche se focalise principalement sur l'appui à l'entrepreneuriat agricole destiné, en priorité, à une catégorie d'agriculteurs déjà plus performants, disposant d'une capacité de croissance significative, avec pour objectif une plus grande rentabilité et une meilleure adéquation à la demande du marché.

Ainsi, dans les programmes de coopération au Mali, au Niger et en Guinée, la sécurité alimentaire est prise en compte dans les projets d'agriculture et d'élevage. Je ne dispose pas encore de chiffres définitifs. La part de l'agriculture et la sécurité alimentaire dans l'aide publique au développement belge pour 2018 est autour de 12 %. Dans ce calcul, il faut tenir compte de nos contributions non affectées et multilatérales qui sont relativement importantes et de leurs parts imputées à la sécurité alimentaire. Celles-ci sont déterminées sur base des comptes rendus détaillés fournis directement par ces organisations multilatérales à l'OCDE qui les rend publiques, après une vérification et un contrôle de qualité statistique.

Ceci implique qu'à ce jour, les données 2018 ne sont pas encore disponibles.

Enfin, nous ne disposons pas de chiffres indiquant dans quelle mesure le budget consacré à l'agriculture et à la sécurité alimentaire a été utilisé pour l'agriculture familiale, dans la mesure où les classifications proposées actuellement par l'OCDE ne proposent pas de catégories qui permettent d'identifier ce type d'agriculture.

En 2018-2019, lors d'une évaluation des programmes du Fonds belge pour la sécurité alimentaire, l'intégration du thème de la sécurité alimentaire et de l'approche multi-acteurs a été faite. Le rapport sera disponible en novembre 2019 et sera présenté au Parlement.

02.03 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses. Nous attendrons la publication du rapport pour revenir sur le sujet. Je rappelle que la suppression du Fonds, annoncée en 2015 pour 2020, a été qualifiée de "fausse bonne idée" par le CNCd. Celui-ci considérait que, la disparition des 25 millions de dotation du Fonds s'ajoutant à la cure d'austérité subie par la Coopération sous le précédent gouvernement, la Belgique aurait forcément des difficultés à soutenir les efforts des pays partenaires. Une inquiétude est ici exprimée et je m'inscris dans la continuité de mes excellents prédécesseurs sur le sujet.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

03 Question de Mélissa Hanus à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "La crise mondiale de l'eau" (55000289C)

03 Vraag van Mélissa Hanus aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De wereldwijde watercrisis" (55000289C)

03.01 Mélissa Hanus (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, selon une récente étude du World Resources Institute (WRI) du 6 août 2019, la planète se dirige vers une importante pénurie d'eau. À l'horizon 2030, un quart de la population mondiale connaîtra de graves pénuries d'eau avec des conséquences

indirectes sur la santé publique et des troubles sociaux.

Les raisons de cette crise dépassent la sécheresse. En effet, grâce à de nouveaux modèles hydrologiques, le WRI a pu montrer que les prélèvements d'eau ont plus que doublé depuis les années 1960 en raison d'une demande croissante et ne vont faire qu'augmenter.

Cette crise touchera principalement les grandes métropoles et les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. La Belgique ne sera cependant pas épargnée puisqu'elle est classée 23^e sur 164 au classement du WRI, et se situe dans la catégorie en "pénurie hydrique élevée".

Enfin, cette crise connaîtra de nombreuses répercussions, comme l'arrivée massive de réfugiés climatiques pour cause de sécheresse ou de montée des eaux. L'eau étant une question environnementale, sociétale, économique et géopolitique, il est de notre devoir de prendre à bras-le-corps cette question malheureusement trop oubliée par les pays occidentaux.

Monsieur le ministre, quelles initiatives notre pays peut-il prendre pour que la communauté internationale prenne de réelles mesures pour lutter contre cette crise de l'eau sans précédent, au regard notamment des objectifs de développement durable et plus particulièrement du sixième de ceux-ci?

Dans le cadre de la coopération au développement belge, et plus particulièrement avec nos pays partenaires, qu'avez-vous entrepris pour aider les pays les plus gravement touchés par le stress hydrique dans les prochaines années?

03.02 Alexander De Croo, ministre: Madame la députée, merci pour votre question. L'atteinte des objectifs de développement durable impliquera en effet des investissements majeurs dans le secteur de l'eau. Selon un rapport du World Water Council de 2018, il y a un déficit d'investissements en infrastructure de 1 milliard de dollars par an pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030, notamment entre 15 et 30 % dans le secteur de l'eau.

Dans ce domaine comme dans d'autres, notre pays s'inscrit dans une approche multilatérale et européenne. La Belgique a signé le protocole sur l'eau et la santé du Conseil économique et social des Nations Unies en 1999 et l'a ratifié en 2004. En 2018, la Belgique a contribué à la préparation d'un document de référence de l'Union européenne intitulé "Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement dans les pays en développement".

L'assainissement deviendra de plus en plus important dans le secteur de la gestion et l'accès à l'eau. L'accès à des services d'assainissement améliorés pourrait améliorer la santé. Le traitement des déchets liquides et solides est également crucial pour éviter la détérioration de la qualité de l'eau.

Au niveau belge, la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire a pris deux initiatives concrètes. Primo, un projet de recherche avec les universités dans le cadre de la coopération avec VLIR et ARES visant à cartographier les secteurs et à identifier les opportunités pour les acteurs belges de l'eau en matière de développement international.

Secundo, la création d'une plate-forme informelle de l'eau regroupant un grand nombre d'organisations: ONG, universités, institutions régionales, départements ainsi que l'Agence belge de développement Enabel et le secteur privé.

Notre pays consacre en moyenne 3 % de son aide publique au développement au secteur de l'eau et de l'assainissement au travers d'Enabel, des secteurs non gouvernementaux et des organisations internationales. Il s'agit de projets divers tels que l'accès à l'eau potable, la construction d'infrastructures et de réseaux de distribution, l'augmentation de la capacité de production, la gestion intégrée, l'amélioration de la qualité et le renforcement des compétences des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau. On soutient l'agriculture. En effet, la Belgique participe à des projets permettant de stocker et d'acheminer l'eau vers des cultures et de protéger les surfaces agricoles des risques d'inondation.

Enabel permet des projets d'eau et d'assainissement dans une dizaine de pays d'Afrique. De plus, de nombreux acteurs non gouvernementaux, soutenus par la coopération belge, sont très actifs dans des programmes de l'eau et d'assainissement dans les pays du Sud.

Des programmes de coopération universitaire améliorent la capacité et renforcent les acteurs universitaires du Sud à mettre en oeuvre des solutions scientifiques au problème de l'eau dans leur pays.

La Belgique contribue également par le biais de la coopération multilatérale aux efforts de la communauté mondiale visant à atténuer la crise mondiale de l'eau.

03.03 Méliissa Hanus (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.

J'entends dans les éléments que vous communiquez le soutien donné, ne serait-ce que moral, aux ONG actives dans la coopération au développement. C'est quelque chose que je soutiens également.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

04 Question de Séverine de Laveleye à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "L'assassinat qui impliquerait une entreprise financée par la banque belge de développement" (55000466C)

04 Vraag van Séverine de Laveleye aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De moord waarbij er een door BIO gefinancierd bedrijf betrokken zou zijn" (55000466C)

04.01 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, cette question concerne le dossier Feronia, au sujet duquel vous avez déjà été interpellé plusieurs fois, tant au Parlement que par la société civile.

Feronia est une entreprise canadienne productrice d'huile de palme en RDC, soutenue financièrement par la banque belge de développement BIO Invest et d'autres institutions financières internationales. Cette entreprise fait parler d'elle depuis longtemps, tant pour des problèmes de légalité de ses titres fonciers – qui lui viennent d'Unilever et qui auraient été acquis de façon litigieuse pendant la période coloniale – que pour ses pratiques locales en termes de respect des droits des travailleurs et de respect de ses engagements sociaux, dénoncés à travers des mécanismes de plaintes et par des rapports.

Selon plusieurs de nos sources, le 21 juillet dernier, un membre de l'organisation congolaise de défense de l'environnement et des droits de l'homme RIAO-RDC, M. Joël Imbangola Lokwa, aurait été assassiné par un agent de sécurité de la société Feronia.

Monsieur le ministre, vu l'implication de BIO dans le financement de Feronia, plusieurs questions se posent. La Belgique appuie-t-elle les investigations sur la disparition de Joël Imbangola Lokwa en RDC afin que les responsables soient effectivement jugés? Quelles sont les mesures effectivement prises pour éviter les conflits entre les entreprises financées par BIO, spécifiquement Feronia, et les communautés locales? La Belgique soutient-elle un processus de médiation pour résoudre les conflits fonciers en RDC?

Il n'y a pas que Feronia qui pose problème. Chaque fois qu'une grosse entreprise s'implante, il y a des difficultés avec les populations locales.

Quel suivi la Belgique apporte-t-elle vis-à-vis des engagements pris par Feronia en termes de développement de programmes sociaux et d'infrastructures ainsi que de révision de ces programmes en collaboration avec les communautés affectées? Quelles mesures la Belgique préconise-t-elle pour que Feronia puisse restituer aux communautés locales les terres occupées de façon irrégulière? La société belge BIO va-t-elle se désengager de Feronia et exiger le remboursement du prêt consenti en cas de non-respect des exigences et de perpétuation des abus de droits humains sur les communautés locales?

Sauf erreur de notre part, ce remboursement est déjà en retard puisque la première tranche devait être payée en septembre 2019 et que ce n'est toujours pas le cas.

Monsieur le ministre, soutenez-vous la révision de la loi relative à la création de la Société belge d'investissement pour les pays en développement afin que soient interdits les investissements dans des projets agricoles comprenant l'achat ou la location de terres à grande échelle?

04.02 Alexander De Croo, ministre: Chère collègue, merci pour votre question. Je citerai l'entièreté d'une

lettre que j'ai envoyée le 28 août dernier à Mme Els Hertogen, qui est la directrice générale de 11.11.11, et à Arnaud Zacharie, qui est le secrétaire général du CNCD-11.11.11.

"Madame la directrice générale, monsieur le secrétaire général, je fais suite à un courrier électronique qui m'a été adressé le 26 juillet 2019 et que vous avez cosigné, concernant le décès tragique de M. Joël Imbangola Lokwa, le 21 juillet dernier. Vu le contexte, je préfère m'adresser directement à vous qui dirigez les coupes d'organisations non gouvernementales. Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde tristesse à la suite du décès de M. Lokwa. Si vous êtes en contact avec sa famille, ses amis ou ses collègues, je vous saurais gré de bien vouloir leur faire part de mes condoléances.

À la suite de votre courriel, j'ai sollicité des informations auprès de la société belge d'investissements pour les pays en développement BIO, et à l'ambassade belge à Kinshasa. Quelques jours plus tard, je recevais les premières informations, par ailleurs confirmées ces dernières semaines par différentes sources. Il s'agit d'un incident tragique ayant impliqué un agent de surveillance de PHC, M. Ebuka, mais sans la moindre implication de PHC ou de Feronia. Tous les témoins oculaires confirment qu'une dispute a éclaté lorsque la victime, M. Lokwa, a refusé au neveu de M. Ebuka de prendre place sur son bateau. Après le départ du bateau, les protagonistes, parmi lesquels M. Ebuka, qui avait rejoint l'embarcation, et qui était, au moment des faits, en congé annuel dans son village, en sont venus aux mains. M. Ebuka a asséné un coup violent à la victime, provoquant sa chute dans l'eau et sa noyade. Le corps de M. Lokwa a été retrouvé le 24 juillet. Son inhumation a eu lieu juste après, alors que M. Ebuka s'était évanoui dans la nature.

Selon le rapport qui m'a été fait par l'ambassade de Belgique, il s'agit d'une affaire privée, ce qui n'enlève rien à son caractère tragique. Sur place, personne, même pas les services de police, n'a établi de lien entre le décès tragique de M. Lokwa et PHC ou Feronia. PHC n'a été contactée ni par la police locale ni par la communauté locale à ce sujet. Nous pouvons avoir des opinions différentes sur la pertinence et la légitimité de l'investissement dans Feronia PHC, et du prêt accordé par BIO à Feronia. Il est clair que lors des discussions des années précédentes, des opinions différentes à ce sujet se sont exprimées. Cela veut-il dire pour autant que tous les moyens sont bons pour jeter le discrédit sur PHC et Feronia?

Un lien direct est fait entre une affaire privée, à l'issue certes terrible, et Feronia PHC et BIO. Si l'on suit pareil raisonnement, tout employeur aurait une responsabilité dans les dérapages de son personnel, même s'ils ont lieu dans la sphère privée ou indépendamment de leur lieu de travail.

Les informations sur place sont assez faciles à obtenir, a fortiori sur les initiateurs et signataires de la lettre qui m'a été adressée le 26 juillet 2019. Celle-ci contient d'ailleurs, selon l'ambassade de Belgique à Kinshasa, plusieurs contre-vérités factuelles. En outre, personne sur place ne met en lien une rixe qui a mal tourné et qui s'est terminée tragiquement et Feronia PHC. Les initiateurs et signataires de la lettre du 26 juillet 2019 n'hésitent pas à le faire. Quant à savoir sur la base de quelles informations ils le font, cela reste pour moi une énigme.

On peut avoir des opinions politiques divergentes. Mais ce genre de débats demande à mon sens un minimum de sérénité. On ne peut en aucun cas se fonder sur des nouvelles qui ne sont pas établies." Fin de la citation.

Pour conclure, je suis prêt à débattre de la pertinence de l'investissement dans Feronia par BIO. Nous l'avons déjà fait plusieurs fois. Il ne faut quand même pas oublier que Feronia est le seul employeur et le seul pourvoyeur de services sociaux de base dans cette région de la RDC. Je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il y a des remarques à faire par rapport à certains éléments de ce que Feronia fait, mais il ne faut pas oublier que c'est le seul, dans une région où il n'est vraiment pas facile d'obtenir des investissements.

Je suis prêt à avoir ce débat, mais je pense qu'il faut quand même faire attention de ne pas le baser sur des informations qui, à l'heure actuelle, s'avèrent incorrectes. J'ai le sentiment d'une instrumentalisation de la mort d'un homme à des fins politiques. Je pense qu'il faut éviter cela.

04.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse. Il est tout à fait légitime de votre part de nous mettre en garde contre toute forme d'instrumentalisation du décès de ce militant. C'est votre droit. Nous pensons justement que ce dossier est instrumentalisé et que toute la lumière n'a pas été faite. De nombreuses sources d'information divergent de celles qui ont été relayées par Feronia directement chez vous ou chez BIO.

On sait que le dossier est toujours en cours. Ce qui nous incite à rester sur nos gardes, c'est cette nouvelle vague de criminalisation dans les plantations de Feronia voisines du lieu du meurtre. Des leaders communautaires qui contestaient les activités de Feronia ont été arrêtés et emprisonnés tout récemment. On parle par exemple du chef traditionnel de la communauté de Mwingi qui est en détention depuis mi-septembre et d'autres personnes qui ont été arrêtées, parfois pendant la nuit, pour leurs activités militantes. Cela va donc au-delà du cas de cette personne. Cela fait partie d'une vague de criminalisation des militants dans cette région qui nous insécurise et qui nous pousse à continuer à vous interpellier sur ce dossier.

D'un point de vue politique, vous dites que vous êtes ouvert à un débat plus fondamental sur l'investissement de Feronia. Nous reviendrons vers vous d'abord par des questions écrites, notamment sur les droits de propriété. Nous souhaiterions avoir accès à certains documents. Nous vous interrogerons également sur les échéances de remboursement. Comme je l'ai dit dans ma question, les premières échéances sont dépassées et Feronia n'est pas en mesure de rembourser. Nous voudrions dès lors savoir ce qu'il va se passer. Les contrats comportent des clauses à respecter. Si elles ne le sont pas, il faudra que BIO se positionne.

Au niveau tout à fait macropolitique, nous aurons encore l'occasion de débattre avec vous sur la pertinence d'investir dans des multinationales. Quand on veut soutenir l'agriculture vivrière et locale, cela pose fondamentalement question. Nous y reviendrons volontiers, en plus du suivi spécifique du décès survenu cet été.

04.04 Alexander De Croo, ministre: Madame de Laveleye, vous dites dans votre réplique que ce qui s'est passé fait partie d'une vague de violences dans laquelle Feronia PHC serait impliquée. Je répète ce que j'ai dit dans ma réponse: sur place, personne, pas même les services de police, n'établit un lien entre le décès tragique de M. Lokwa et PHC ou Feronia.

Feronia PHC n'a été contactée ni par la police locale ni par la communauté locale. Vous faites les déclarations que vous voulez, vous mentionnez des éléments dans votre réplique qui ne reflètent que votre opinion. En ce qui me concerne, je serai très clair: je ne dispose d'aucun élément justifiant les propos que vous avez tenus.

04.05 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, nous avons accès à des informations qui ne vont pas dans le même sens, raison pour laquelle nous ne nous arrêtons pas à la réponse circonstanciée que vous avez donnée fin août aux plates-formes des ONG. Nous continuons à recevoir des témoignages qui ne vont pas dans ce sens. Il y a également encore eu des arrestations dans le cadre de ce dossier, qui n'est donc pas clos. Il faut que vos services continuent à investiguer car les possibilités qu'ont les militants sur place de pouvoir porter plainte ne sont pas optimales. Cela dit, j'ai bien entendu votre mise en garde.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

05 Question de Malik Ben Achour à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "L'Assemblée générale des Nations Unies" (55000620C)

05 Vraag van Malik Ben Achour aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De Algemene Vergadering van de VN" (55000620C)

05.01 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, la question climatique a été au centre de la 74^e Assemblée générale des Nations Unies à laquelle vous avez assisté.

Dans ce cadre, vous avez participé à de nombreuses rencontres et échanges, en mettant notamment un accent sur plusieurs des Objectifs de développement durable chers à notre pays et à sa Coopération au développement. Vous avez également eu des entretiens avec des organisations partenaires de notre Coopération, telles que l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds mondial.

Pourriez-vous, monsieur le ministre, m'indiquer les principales prises de position, en lien avec votre département, adoptées par la Belgique durant cette Assemblée générale? La Belgique a-t-elle pris des engagements financiers précis?

Nous apprenions par ailleurs, et nous en avons déjà débattu en commission avec d'autres membres du

gouvernement, que le premier ministre a annoncé son intention de doubler la contribution belge à la lutte contre le réchauffement climatique et de porter cette somme à plus de 160 millions d'euros. Mon groupe salue évidemment cette intention, mais pouvez-vous m'indiquer si votre département sera mis à contribution ou s'il s'agira de fonds additionnels fédéraux afin que l'engagement plus fort de notre pays sur les enjeux climatiques ne se fasse pas au détriment des autres Objectifs de développement, également essentiels?

05.02 Alexander De Croo, ministre: Monsieur Ben Achour, la semaine ministérielle à l'occasion de la 74^e Assemblée générale portait, pour une bonne partie, sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de l'accord de Paris et des Objectifs de développement durable.

Le secrétaire général des Nations Unies souhaite davantage d'ambitions et de mesures concrètes. Lors des différents sommets qui ont eu lieu pendant cette semaine ministérielle (sur le climat, sur les Objectifs de développement durable, sur le financement pour le développement), il a appelé à une décennie d'actions ambitieuses. La Belgique soutient cette approche.

Dans ce contexte, j'ai souligné l'importance de l'engagement actif du secteur privé, de la société civile et des citoyens. En effet, aucun gouvernement ne peut à lui seul atteindre les Objectifs de développement durable et les gouvernements ne seront pas en mesure de relever tous les défis à eux seuls. J'ai aussi plaidé en faveur de l'établissement de liens entre les divers Objectifs de développement durable.

Lors de la réunion que j'ai eue avec Mme Henrietta Fore, directrice exécutive de l'UNICEF, j'ai souligné notre engagement en faveur des questions de santé sexuelle et reproductive. Il m'a été assuré que cela est et restera un élément important de l'ordre du jour, notamment dans les programmes pays de l'UNICEF.

Lors de la réunion avec M. Achim Steiner, administrateur du PNUD, j'ai souligné que la Belgique, en tant que bailleur engagé, restait attachée à un système des Nations Unies efficace pour soutenir la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

Le rôle central joué par le PNUD dans ce domaine a été souligné.

Enfin, lors de mon entretien avec M. Peter Sands, directeur exécutif du Fonds mondial, j'ai confirmé notre ambition de 15 millions d'euros pour 2020, comme le prévoyait l'accord-cadre 2017-2020. La période des affaires courantes m'empêche malheureusement de prendre des engagements à plus long terme.

Dans son intervention au sommet des Nations Unies, le premier ministre a indiqué qu'il souhaitait proposer au Parlement de doubler la contribution de notre pays en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Une résolution en la matière est actuellement discutée au sein de la Chambre. S'agissant d'une initiative parlementaire, je préfère ne pas faire de commentaires sur son contenu.

Je suis convaincu qu'une action climatique ambitieuse est susceptible de renforcer le développement et la croissance économique des pays en développement. À l'inverse, l'inaction climatique risque de les enfermer dans des voies qui les rendent encore plus vulnérables. Les pays développés et les pays en développement doivent travailler main dans la main pour faire de leurs sociétés des sociétés résilientes aux changements climatiques et à faibles émissions. Sans cela, les gains de développement des dernières décennies pourraient être tout simplement perdus et les Objectifs de développement durable de l'agenda 2020-2030 ne seraient jamais réalisés. Les populations des pays les plus pauvres et les moins avancés, en particulier, auront besoin d'un soutien continu.

05.03 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses relatives à la première partie de mon intervention.

Concernant la seconde, c'est-à-dire le doublement de l'intervention de la Belgique – les 160 millions – j'entends que vous ne vous engagez pas dans un gouvernement en affaires courantes. Je le comprends. Mais comme nous l'avons déjà dit, nous serons particulièrement attentifs à ce que ce doublement ne se fasse pas au détriment de la Coopération. En effet, les politiques de coopération au développement permettent aussi, par d'autres moyens, d'atteindre ces objectifs de lutte contre le réchauffement climatique. Nous sommes convaincus que l'un ne peut se faire au détriment de l'autre.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

06 Questions jointes de

- Séverine de Laveleye à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Le Rapport 2019 du CNCD-11.11.11 sur l'aide belge au développement" (55000669C)

- Greet Daems à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Le rapport 2019 de l'évaluatrice de la coopération belge au développement" (55001006C)

06 Samengevoegde vragen van

- Séverine de Laveleye aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het jaarverslag 2019 van CNCD-11.11.11 over de Belgische ontwikkelingshulp" (55000669C)

- Greet Daems aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het verslag 2019 van de evaluator van de Belgische ontwikkelingssamenwerking" (55001006C)

06.01 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, la présente question sera d'ordre plus général.

Le 25 septembre dernier, le CNCD a publié son rapport annuel sur l'aide au développement belge. Plusieurs constats s'imposent, mais je n'en reprendrai que trois qui ont particulièrement attiré mon attention.

Le premier concerne la quantité de l'aide. Le rapport 2019 montre que la Belgique reste bien loin de l'objectif international consistant à allouer 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide au développement. En 2018, en effet, c'est 0,44 % du RNB qui a été alloué à l'aide au développement, plaçant ainsi la Belgique sous la moyenne européenne. L'OCDE estime même que nous nous situerions plutôt à 0,43 %.

Le deuxième constat se rapporte à "l'aide fantôme", autrement dit les allègements de dette ou les frais engendrés en termes d'accueil de réfugiés, de coûts administratifs ou d'accueil des étudiants étrangers. Ces montants restaient importants en 2018. Rien que les frais d'accueil des demandeurs d'asile équivalent à 11 % de l'aide publique belge sur notre territoire. Depuis 2015, grâce à l'aide fantôme, la Belgique est devenue la première bénéficiaire de son aide au développement.

Le troisième constat concerne le *blending* - soit le mécanisme qui permet de soulever des fonds privés par un apport d'argent public. Encouragé depuis 2014, il présente encore des difficultés majeures: pas de concentration dans les pays les moins avancés (PMA) - d'après l'OCDE, seuls 30 % des fonds privés mobilisés par notre pays leur sont destinés -, manque de soutien aux entreprises locales et, en revanche, aide apportée à des secteurs non prioritaires. Ainsi, l'argent public orienté vers le secteur privé soutient des entreprises européennes - en particulier le secteur extractiviste et des services financiers - plutôt que l'agriculture ou la santé. De plus, il est principalement injecté dans des pays émergents.

Monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes. Tout d'abord, quels sont vos pronostics quant au pourcentage de notre RNB alloué à l'aide publique au développement pour cette année? La diminution annoncée sera-t-elle confirmée?

Ensuite, comment expliquez-vous que le *blending* tel qu'appliqué actuellement ne soit pas orienté uniquement vers le soutien d'entreprises locales actives dans les PMA et, principalement, dans les secteurs prioritaires de la coopération? Pensez-vous possible d'introduire des critères plus stricts à l'octroi de subsides au secteur privé?

Enfin, comment expliquez-vous que la Belgique soit l'un des sept pays au monde dont les frais d'accueil des demandeurs d'asile comptabilisés en APD représentent plus de 10 % de leur aide totale? Autrement dit, ces frais d'accueil sont plus élevés que la coopération gouvernementale gérée par Enabel. Pensez-vous envisageable de les extraire du calcul de l'aide publique au développement?

06.02 Greet Daems (PVDA-PTB): Mijnheer de minister, wij hebben dat verslag ook gelezen. Uit de cijfers kunnen wij alleen concluderen dat België het inzake ontwikkelingssamenwerking niet zo goed heeft gedaan in de vorige legislatuur.

Dat blijkt niet alleen uit die cijfers zelf maar ook uit de kritiek die het collectieve middenveld recent geuit heeft. In 2010 was België nog bij de beste leerlingen van de OESO-klas, met 0,64 % van het bni, bijna de wettelijk vastlegde doelstelling van 0,7 %. Maar sindsdien is dat percentage drastisch gedaald, met één derde. Nu bedraagt het 0,43 % van het bni. Dat is zelfs onder het gemiddelde van de OESO-landen.

Kunt u verklaren hoe dat komt? Wat is de motivatie om het nochtans in de Belgische wetgeving vastgelegde percentage van 0,7 % van het bni te negeren?

De huidige 0,43 % is een ontoereikend bedrag. Daarvan wordt 11 % uitgegeven aan de opvang van vluchtelingen in België. Drie vroegere functionarissen van de OESO hebben een open brief geschreven waarin zij dit aan de kaak stellen. Zij hebben het over spookhulp die maakt dat België sinds 2015 de belangrijkste ontvanger is van de eigen ontwikkelingshulp.

Kunt u uitleggen op welke manier deze praktijk bijdraagt aan de doelstelling van onze ontwikkelingshulp? Waarom wordt deze uitgavenpost geboekt onder Ontwikkelingssamenwerking?

06.03 Minister **Alexander De Croo**: Ik zal het eerst hebben over de boekhoudkundige discussie. Wij passen de regels niet zelf toe, het is de OESO die de regels voor ons toepast. Er zijn inderdaad mensen die daar kritisch over zijn, maar het is de OESO die de regels toepast. Het zijn niet wij die een soort fantoomboekhouding in elkaar steken, de OESO categoriseert de uitgaven die wij doen.

Vous posez la question de savoir pourquoi la Belgique comptabilise autant. Si on établit une comparaison avec d'autres pays, c'est parce que la Belgique accueille beaucoup de réfugiés, ce que je défends. Ce faisant, venir dire que l'on procède à une forme de comptabilisation fantôme n'est pas juste. On utilise les règles telles qu'elles sont aujourd'hui. Faut-il envisager de les changer à terme? Peut-être. Mais, pour l'instant, on ne peut qu'appliquer les règles en vigueur actuellement.

Er is nog iets belangrijk: dit zijn uitgaven die in België gebeuren voor opvang, maar die geen geld wegnemen van de hulp die naar het Zuiden gaat. Bepaalde landen, bijvoorbeeld Zweden, hebben een manier van boekhouden waarbij het percentage ODA wordt vastgelegd. Als een deel van die ODA naar opvang in eigen land gaat, vermindert dit het bedrag bedoeld voor het buitenland. Dat is in België niet zo: als wij in België veel opvang doen, heeft dat geen enkele impact op het budget dat uitgegeven wordt in de landen ter plaatse.

De manier waarop de boekhouding gebeurt, wordt bepaald door de OESO. Of dat op termijn op een andere manier bekeken moet worden, is een discussie die wij moeten voeren, maar die ook niet zo simpel is. Het is volgens mij immers fout om te zeggen dat de investeringen die wij in België doen op het vlak van de opvang, geen enkele invloed hebben op onze politiek van ontwikkelingssamenwerking.

Ik ga even meer in detail in op de vragen die u hebt gesteld.

Selon les estimations préliminaires et sur la base des données disponibles actuellement, l'aide politique belge au développement (APD) devrait s'élever à 0,42 % du revenu national brut en 2019 contre 0,44 % en 2018. C'est une légère baisse par rapport à 2018. Ce léger recul s'explique par le contexte des affaires courantes que nous connaissons depuis fin 2018. Le budget pour 2019 n'a pas été voté et nous travaillons depuis lors avec des douzièmes provisoires et des tranches bimensuelles ou trimestrielles. Dans ce contexte, de nouvelles initiatives ou des financements pluriannuels ne sont pas possibles, même s'il s'agit d'interventions clairement pertinentes. Je vous donne deux exemples.

Lors du renouvellement du capital du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria, la Belgique n'a pu s'engager que pour l'année 2020 et non pas pour la période 2020-2022, comme tous les autres bailleurs l'ont fait. Autre exemple, en automne 2018, la Belgique avait été invitée par l'Organisation mondiale de la Santé et la Bill & Melinda Gates Foundation en vue de s'associer à un programme ambitieux d'éradication des cinq maladies tropicales en Afrique. J'avais marqué mon accord et j'avais prévu une contribution de 5 millions d'euros dans le budget 2019. Mais ce budget n'a pas été voté. J'ai donc dû renoncer à cette collaboration. Ce sont là deux exemples parmi des dizaines.

En outre, en période d'affaires courantes, chaque dépense doit être approuvée par le Conseil des ministres, ce qui alourdit la procédure administrative et provoque des ralentissements dans l'exécution du budget. Les frais d'accueil pour les demandeurs d'asile comptabilisés comme APD devraient enregistrer une baisse et constituer environ 6 % de l'APD en 2019. C'est une diminution d'un tiers par rapport à 2018. Pendant les années 2015-2017, les frais d'accueil des demandeurs d'asile représentaient plus de 10 % de l'APD belge. Cela démontre bien que la pression migratoire vers la Belgique a diminué entre 2018 et 2019. L'exclusion de ces frais du calcul de l'APD n'est pour l'instant pas sur la table des discussions au cadre du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Nous appliquons strictement les règles de l'OCDE en la matière, comme je l'ai

dit dans mon introduction.

Outre l'aide publique au développement traditionnelle, les financements additionnels, qui sont jugés nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030, s'élèvent à 2 500 milliards de dollars par an. La mobilisation du secteur privé est dès lors considérée comme une source de financement indispensable. C'est dans cette optique que la coopération belge développe une stratégie d'implication du secteur privé.

Une attention croissante est consacrée par la Belgique aux instruments de mixage financier (*blending*) entendus ici de manière générale comme étant des mécanismes permettant de soulever des fonds privés pour le développement durable par un apport d'argent public.

Ainsi, l'investissement public réalisé dans un fonds privé octroyant des garanties et des prêts préférentiels à des PME agricoles basées dans les pays fragiles peut avoir un impact important sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, bien qu'initialement réalisé dans le secteur des services financiers.

De la même manière, des subsides alloués dans le secteur des énergies renouvelables peuvent servir à équiper des exploitations agricoles, pour améliorer leurs performances tout en diminuant leur consommation d'énergie.

Een van de voornaamste specifieke instrumenten van de Belgische Ontwikkelingssamenwerking die toelaat de versterking van de lokale privésector aan te pakken, is de Belgische Investeringsmaatschappij voor Ontwikkelingslanden of BIO. Die maatschappij heeft als doel direct of indirect in de ontwikkeling van de lokale privésector te investeren. De voornaamste interventielogica is de versterking van de lokale privésector door een betere toegang tot de financiering.

BIO heeft de bevoegdheid op te treden in een lijst van 52 landen, met een bijzondere focus op de partnerlanden van Ontwikkelingssamenwerking.

Om beter bij de uitdaging van de versterking van de lokale privésector in de minst ontwikkelde landen of in fragiele landen aan te sluiten, laat de BIO-wet sinds haar wijziging in 2018 toe investeringen te doen die een lager rendement en een hogere ontwikkelingsimpact hebben. Ook privaatspublieke investeringsfondsen kunnen op grond van die wet worden opgezet.

BIO handelt momenteel een eerste SDG-fonds af voor een bedrag van 30 miljoen euro, waarvan de privésector 22 miljoen euro heeft ingebracht.

De Business Partnership Facility is een ander instrument van de Belgische Ontwikkelingssamenwerking in het kader van die aanpak en strategie.

De subsidies die aan de privésector via die faciliteit worden toegekend, hebben betrekking op projecten die op een samenwerking tussen de privésector en de andere institutionele of niet-gouvernementele actoren steunen, waarbij voorrang wordt gegeven aan de *scale-up* van lokale bedrijven. Het instrument is vooral bestemd voor kmo's en coöperatieven die niet genoeg garanties hebben om toegang tot bankleningen te krijgen.

Tot slot is het subsidiëren van Belgische of internationale bedrijven via *blending* volgens het rapport van het CNCD tegenstrijdig met een van de prioritaire doelstellingen van de Belgische Ontwikkelingssamenwerking, met name het ondersteunen van de lokale privésector in ontwikkelingslanden.

Die mening deel ik niet. Op basis van welomschreven voorwaarden kunnen immers subsidies die aan Belgische of internationale bedrijven worden toegekend, de privésector in ontwikkelingslanden steunen via investeringen die de lokale bedrijven rechtstreeks of onrechtstreeks helpen. Zonder die blendingmechanismen zouden de lokale bedrijven die investeringen niet kunnen hebben.

06.04 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie beaucoup pour vos réponses précises.

Par rapport à votre introduction et à votre réponse au sujet de l'aide dite "fantôme", vous dites que c'est une règle de l'OCDE qui permet de la compter dans l'APD. C'est effectivement le cas. Maintenant, on n'est pas

obligé de suivre cette règle. Le Luxembourg, par exemple, a choisi de sortir ce type de frais de son calcul de l'APD. Nous pensons que ce serait quelque chose d'intéressant pour être parfaitement transparent sur l'usage précis de notre APD qui a tendance à cruellement diminuer. C'est une initiative que notre gouvernement et vous pouvez également porter au niveau de l'OCDE. On aimerait que cela aille dans ce sens-là.

En ce qui concerne la chute, on se doutait qu'en 2019, on diminuerait encore. Les affaires courantes sont bien sûr une raison tout à fait pertinente à souligner mais ce n'est pas la seule. On est quand même dans une tendance à la baisse depuis longtemps, bien avant les affaires courantes. Je ne pense pas qu'on puisse juste incriminer les affaires courantes dans la diminution de la part de l'APD.

Enfin, par rapport au secteur privé, nous pensons qu'il s'agit d'un outil tout à fait intéressant pour soutenir l'économie dans les pays les plus pauvres mais il faut qu'il y ait des conditions très strictes en termes de priorité des secteurs et en termes d'acteurs pouvant y avoir accès. À ce sujet, on pense qu'il y a encore énormément à gagner dans les années à venir. Cela a même été soulevé ce matin au moment de l'audition avec l'évaluatrice spéciale qui évoquait le besoin de poursuivre cette réflexion au niveau de BIO notamment mais pas uniquement.

On continuera à faire ce travail avec vous sur la réflexion à propos du *blending* et du soutien au secteur privé.

06.05 Greet Daems (PVDA-PTB): Mijnheer de minister, bedankt voor uw antwoord.

U zegt dat die 11 % geen invloed heeft op het budget besteed in de landen ter plaatse. Dat vind ik zeer interessant, dat zullen wij verder uitspitten. Toch ruikt een en ander volgens ons naar besparingen. Wij vinden het niet normaal dat België, een van de rijkste landen ter wereld, bespaart op de kap van de armste landen. Wij zullen met de PVDA blijven ijveren om het budget voor ontwikkelingssamenwerking naar boven te krijgen, zeker tot aan de wettelijke 0,7 %. Wij vinden dat onze plicht, zeker gelet op het feit dat onze rijkdom voor een belangrijk deel voortkomt uit een historisch koloniale plundering en oneerlijke handel met die landen.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

07 Question de Malik Ben Achour à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Les conséquences de la suspension de l'aide au Burundi" (55000823C)

07 Vraag van Malik Ben Achour aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De gevolgen van de opschorting van de hulp aan Burundi" (55000823C)

07.01 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, suite à la candidature du président Nkurunziza à un troisième mandat présidentiel en 2015, la position de la Belgique a été claire: suspendre une partie de l'aide destinée à soutenir le processus électoral burundais.

Au départ, cette annonce a été accueillie positivement étant donné que la candidature du président Nkurunziza était contraire aux accords de paix d'Arusha et à la Constitution burundaise. De même, la suspension par la Belgique de l'aide à la police burundaise était considérée comme indispensable, l'argent public belge ne pouvant servir à financer une police qui violait publiquement les droits humains, tuant des manifestants pacifiques et poursuivant les défenseurs des droits humains.

Cependant, la position ferme de la Belgique a été suivie de peu de résultats concluants et d'une impasse politique dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.

Monsieur le ministre, comment la situation sur place concernant l'aide bilatérale directe évolue-t-elle? Existe-t-elle encore? Si oui, sous quelle forme?

De nombreuses ONG financées par la Belgique se sont également retirées du Burundi. L'ensemble des fonds qui leur étaient attribués a-t-il été redistribué?

De nouvelles élections seront prévues en 2020. La Belgique compte-t-elle soutenir des programmes

d'éducation civique en ce sens?

07.02 Alexander De Croo, ministre: Monsieur Ben Achour, le programme de coopération avec le Burundi 2010-2013 est toujours le programme de coopération gouvernementale en cours. La crise politique dans ce pays a directement impacté la mise en œuvre de la coopération gouvernementale avec le Burundi.

J'ai pris différentes décisions dont celles d'interrompre la préparation d'un nouveau programme de coopération, d'arrêter l'appui à la police et à la justice burundaises, de suspendre les appuis aux ministères centraux et de mettre fin aux appuis institutionnels aux organisations de l'État burundais.

Les moyens de la coopération gouvernementale ont été réorientés vers l'appui direct aux populations burundaises et aux droits humains. Ces réorientations ont été mises en œuvre via des conventions de subsides d'Enabel avec des ONG. Les actions de coopération réorientées ont pu ainsi se poursuivre malgré les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Les interventions de coopération dans les secteurs sociaux, moins sensibles politiquement, parviennent à se dérouler plus ou moins comme prévu.

Le Burundi est confronté à une croissance démographique importante, une population très jeune, une agriculture de subsistance peu productive, un taux important d'inactivité de la population, une croissance économique anémique avec un secteur privé peu développé et des menaces climatiques et environnementales. Dès lors, je viens de marquer mon accord pour une reprogrammation des moyens budgétaires de 25 millions qui permettrait de prolonger les interventions de la coopération gouvernementale en cours d'exécution. Cette décision s'imposait sinon la coopération au Burundi allait s'arrêter complètement, même dans les secteurs sociaux, faute de moyens.

Les conditions pour conclure un nouveau programme de coopération ne pourront être décidées que par un gouvernement fédéral de plein exercice.

En octobre 2018, le gouvernement burundais a suspendu les activités des ONG étrangères. Plusieurs organisations belges ont fermé les bureaux de leur représentation au Burundi, mais continuent de soutenir la société civile en collaborant de l'étranger avec leurs partenaires locaux. Seule l'ONG Humanity & Inclusion – Handicap International a cessé toutes ses activités sur place en date du 31 décembre dernier.

La réglementation en vigueur permet que les fonds initialement prévus pour une intervention soient redistribués vers une autre intervention. Ainsi, pour Humanity & Inclusion, les fonds non utilisés au Burundi – soit 1,77 million d'euros – ont été alloués à d'autres volets de leur programme au Bénin, au Rwanda et en RDC.

À ce stade, la Belgique n'a pas prévu de soutenir les programmes d'éducation civique en vue des élections. Du reste, le Burundi n'a pas introduit de demande en vue d'une aide internationale au processus électoral. En revanche, nous soutenons le programme européen de renforcement de la culture démocratique et de l'État de droit au Burundi, même s'il sera difficile à appliquer.

Bien que les élections générales – présidentielles, parlementaires et locales – de 2020 n'offrent guère de perspectives de changement, il est impératif de contribuer au renforcement des acteurs de la société civile et des médias et ainsi de permettre un renversement des tendances autoritaires, et donc une transition pacifique. À cette fin, il importe de soutenir la société civile comme acteur de la vie démocratique ainsi que dans son rôle de veille, afin de favoriser une amélioration de l'État de droit et des principes fondamentaux de la démocratie au Burundi. C'est exactement l'approche que privilégie le programme européen de renforcement de la culture démocratique et de l'État de droit au Burundi.

07.03 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie de votre réponse.

Bien évidemment, je partage vos objectifs de renforcement de la démocratie dans un contexte qui apparaît fort inquiétant. En effet, des signes nous laissent penser que l'État burundais est en train de s'effondrer et de s'enfoncer dans une crise démocratique, sociale, sanitaire et humanitaire durable.

Néanmoins, nous percevons quelques lueurs d'espoir puisque des négociations semblent débiter entre le pouvoir burundais et l'opposition. De plus, le Burundi vient de renommer un ambassadeur en Belgique.

Je rappelle aussi que la France a constaté l'échec de sa politique de sanctions et a repris une coopération directe avec ce pays. Cette initiative doit alimenter notre réflexion pour l'avenir.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

08 Question de Malik Ben Achour à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "La coopération au développement au Burkina Faso" (55000824C)

08 Vraag van Malik Ben Achour aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De ontwikkelingssamenwerking in Burkina Faso" (55000824C)

08.01 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, la situation sécuritaire au Burkina Faso devient de plus en plus grave. Dernièrement, le ministre des Affaires étrangères burkinabé, Alpha Barry, s'exprimait en ce sens: "Il n'y a pas un jour, pas une semaine sans de nouvelles victimes."

Le Burkina Faso est pris depuis quatre ans et demi dans une spirale de violences attribuées à des groupes armés djihadistes, certains affiliés à Al-Qaïda et d'autres au groupe État islamique. Depuis plusieurs mois, le Nord du Burkina Faso fait l'objet d'assauts dont la logique semble se dessiner aux yeux des experts. La région du Sahel, au nord du Burkina Faso, est un carrefour stratégique. Située à la frontière avec le Mali et le Niger, cette région n'est séparée de la capitale Ouagadougou que de quelques centaines de kilomètres. Le Burkina Faso constitue aujourd'hui le dernier verrou avant d'atteindre des pays côtiers comme le Togo, le Bénin ou encore la Côte d'Ivoire. Ce verrou apparaît aujourd'hui bien fragile.

Ces violences ont engendré une crise humanitaire, avec près de 300 000 déplacés qui ont fui le nord et l'est pour se réfugier au sud, où la pression djihadiste est moins forte. Les attaques djihadistes ont aussi attisé les violences intercommunautaires. Environ 2 000 écoles sont fermées.

Depuis 2015, le Burkina Faso est devenu un des pays partenaires de la Coopération belge. Monsieur le ministre, dans ce contexte, comment se passe la mise en œuvre du programme de la coopération bilatérale menée par Enabel? Comment les ACNG réussissent-elles à mettre en place leurs programmes dans un tel contexte d'insécurité? Quels sont les retours de notre représentation diplomatique sur place?

08.02 Alexander De Croo, ministre: Cher collègue, le programme de coopération approuvé lors de la commission mixte du 21 novembre 2017, qui couvre la période 2019-2023, est mis en œuvre dans la région du Centre-Est, région dont deux des trois provinces ne sont pas touchées par de gros problèmes d'insécurité. Le programme a été officiellement lancé le 21 juin 2019.

Une intervention du programme de démarrage de 2016 se situe dans la région de l'Est, qui est, elle, affectée par des incidents sécuritaires, même si la zone d'intervention autour de la ville de Fada N'Gourma reste toujours accessible.

Actuellement, une modification de portefeuille n'est pas envisagée car les opérations peuvent se poursuivre et les résultats peuvent toujours être réalisés. Cependant, Enabel est amenée à adapter des modalités d'intervention afin de réduire le risque sécuritaire encouru par ses équipes tout en assurant une continuité dans l'atteinte des résultats attendus.

Enabel, en collaboration avec notre ambassade à Ouagadougou, a organisé, les 11 et 12 septembre 2019, un atelier de réflexion sur les orientations opérationnelles et stratégiques afin d'élaborer des scénarios au cas où le contexte sécuritaire viendrait à se dégrader et pourrait empêcher la réalisation de notre programme.

La Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire est en dialogue permanent avec les acteurs non gouvernementaux au sujet du contexte d'insécurité croissante.

Nous avons une compréhension partagée sur le fait que la problématique de l'insécurité dans différentes régions du Burkina Faso ne peut en aucun cas être sous-estimée et que l'intégrité physique et psychologique du personnel des ACNG belges et de leurs partenaires locaux ne peut être mise en péril en raison de la recrudescence des actes de terrorisme et de banditisme dans la sous-région.

Il est probable que cette situation pourra avoir un impact sur les programmes en cours des acteurs non gouvernementaux. En effet, certains sont amenés à adapter leur programme et certains résultats pourraient ne pas être atteints. À cet égard, l'administration fait preuve d'ouverture vis-à-vis des mesures de précaution que les acteurs du développement seraient amenés à prendre dans les zones affectées.

De manière générale, nous encourageons notre poste diplomatique au Burkina Faso à poursuivre les rencontres avec les acteurs non gouvernementaux belges pour suivre au mieux l'évolution de la situation et continuer à en informer notre administration régulièrement.

Notre ambassade à Ouagadougou a organisé des ateliers spécifiques concentrés sur la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays, y associant les acteurs non gouvernementaux belges sur place.

En conclusion, les acteurs non gouvernementaux belges travaillent dans un cadre réglementaire basé sur la flexibilité et l'apprentissage collectif qui leur permet de s'adapter au contexte évolutif et difficile au Burkina Faso. Chaque semaine, notre poste fait un rapport détaillé à l'administration de l'évolution de la situation sécuritaire dans le pays.

Au vu de la situation qui prévaut pour l'instant dans la région du Centre-Est, le poste Enabel estime que le nouveau programme peut continuer à être mis en œuvre. La situation est régulièrement réévaluée.

08.03 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, à vous entendre, je ne doute pas que vous êtes attentif à la situation ni que vous ferez ce qu'il faut pour protéger le personnel sur place dans un contexte qui, on l'a dit, est de plus en plus inquiétant. Il y a encore eu une attaque d'une mosquée vendredi dernier dans le nord du pays. Elle a fait seize victimes. Depuis 2015, les attaques djihadistes représentent 600 morts, selon l'Agence France-Presse.

Je constate que vous êtes conscient de tout cela et que vous ferez tout ce qu'il faut pour protéger le personnel mais aussi peut-être pour réadapter ou recalibrer la politique de coopération en fonction de l'évolution du contexte sécuritaire, qui ne manquera malheureusement pas d'entraîner de sérieuses crises humanitaires. En effet, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, une crise humanitaire potentielle pourrait concerner un million et demi de personnes.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

La réunion publique de commission est levée à 15 h 22.

De openbare commissievergadering wordt gesloten om 15.22 uur.